



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 07 décembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-675

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Opera

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-675>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-675
Titre	Vulnérabilités dans Opera
Date de la première version	07 décembre 2011
Date de la dernière version	–
Source	Annonces de la version 11.60 d'Opera du 06 décembre 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Contournement de la politique de sécurité ;
- atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

Opera 11.x.

3 Résumé

Plusieurs vulnérabilités dans Opera permettent à un utilisateur malveillant de contourner la politique de sécurité et de lire des données sans droit.

4 Description

Plusieurs vulnérabilités affectent Opera :

- la politique de séparation des domaines n'est pas correctement mise en pratique. Des scripts provenant d'un serveur web peuvent capter des informations sur l'activité de l'utilisateur avec d'autres sites web ;

- la gestion des domaines présente une erreur qui permet le positionnement de *cookies* et des communications interdomaines illégitimes ;
- une attaque par interposition est possible sur le protocole SSL/TLS.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Annonces de la version 11.60 d'Opera du 06 décembre 2011 :
<http://www.opera.com/docs/changelogs/mac/1160/>
<http://www.opera.com/docs/changelogs/unix/1160/>
<http://www.opera.com/docs/changelogs/windows/1160/>
- Référence CVE CVE-2011-3389 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-3389>

Gestion détaillée du document

07 décembre 2011 version initiale.